

La prochaine séance extraordinaire du conseil municipal de Bedford se tiendra en présence des élus au Centre communautaire Georges-Perron, local de la FADOQ, au 14, rue Philippe-Côté à 17h30.

Toutes questions concernant l'ordre du jour peuvent être transmises à la direction générale de la Ville à l'adresse : richard.joyal@ville.bedford.qc.ca afin qu'elles soient traitées en séance tenante.



ORDRE DU JOUR

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU MARDI 30 NOVEMBRE 2021

Ouverture de la séance

Adoption de l'ordre du jour

Première période de questions

3. Commission de la Gestion des eaux

- 3.1 Octroi du contrat pour l'étude géotechnique et la caractérisation des sols – Prise d'eau brute
- 3.2 Octroi du contrat de forage sur barge pour l'étude géotechnique et la caractérisation des sols – Prise d'eau brute

6. Commission des matières résiduelles

- 6.1 Entente avec la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge – Matières résiduelles 2022

8. Commission des travaux publics

- 8.1 Octroi de contrats – Déneigement des stationnements et transport de la neige pour l'hiver 2021-2022

Varia

Deuxième période de questions

Clôture de la séance extraordinaire



PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Bedford, tenue au Centre communautaire Georges-Perron, local de la FADOQ, le mardi 30 novembre 2021, à 17h30.

Sont présents :

Mmes et MM. les conseillers/conseillères :

Daniel Audette	Marie-Pier Tougas
Pierre Le Blanc	Marie-Josée Lamothe
Yves Gnocchini	Mona Beaulac

Tous membres dudit conseil et formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Claude Dubois.

Est présentement présent, Monsieur Richard Joyal, Directeur général et secrétaire-trésorier.

21-11-372

Ouverture de la séance

Proposé par le conseiller Daniel Audette
Appuyé par le conseiller Yves Gnocchini

Que ce conseil ouvre la séance.

ADOPTÉE

21-11-373

Adoption de l'ordre du jour

Proposé par le conseiller Daniel Audette
Appuyé par le conseiller Yves Gnocchini

Que ce conseil adopte l'ordre du jour tel que soumis

ADOPTÉE

N.M.

Une première période de questions a été tenue telle que requise par la loi.

L'ordre du jour de la séance a été publié le jeudi 25 novembre sur le site internet de la Ville et ce, tel que requis par la loi. Aucune question n'a été reçue.

Aucun citoyen dans la salle ne s'adresse au conseil municipal pour une question.

21-11-374

Octroi du contrat pour l'étude géotechnique et la caractérisation des sols – Prise d'eau brute

Considérant que la Ville souhaite réaliser le remplacement de la conduite de la prise d'eau brute à son usine de filtration située à Saint-Armand (secteur Philipsburg) ;

Considérant que pour permettre de faire les plans et devis de soumission, une étude géotechnique et la caractérisation des sols sont nécessaires ;

Considérant que pour faire l'étude géotechnique et la caractérisation des sols de ce projet, trois (3) forages sont requis. Un forage aura lieu au bord de la rive et les deux (2) autres directement dans la Baie Missisquoi (près de l'usine de filtration) ;

21-11-374
(suite)

Considérant que la Ville a demandé des offres de services à LABO Montérégie au groupe ABS mais que ce dernier a décliné la demande, sa charge de travail étant trop importante ;

Considérant que LABO Montérégie a déposé deux offres de service à prix forfaitaires, soit :

- 1) Étude géotechnique et caractérisation des sols avec forages sur la glace (réf. : GÉO-21-11-01_V2) ;
- 2) Étude géotechnique et caractérisation des sols dans le cas où les forages devraient se faire à partir d'une barge (réf. : GÉO-21-11-01).

LABO Montérégie	PRIX TOTAL (taxes en sus)
Offre de service GÉO-21-11-01_V2	43 000,00 \$
Offre de service GÉO-21-11-01	46 200,00 \$

Considérant que l'offre de service avec forage sur glace (réf. : GÉO-21-11-01_V2) exclut la fabrication et la certification du pont de glace qui doit tenir compte d'un poids de 30 000 lb incluant la force de tire hydraulique et impliquerait une vérification des couvertures d'assurances de la Ville de Bedford. De plus, il faudrait trouver un sous-traitant qui serait disposé à fabriquer et à faire certifier le pont de glace ;

Considérant que l'offre de service avec forage à partir d'une barge (réf. : GÉO-21-11-01) exclut la fourniture de l'équipement de forage et de la barge donc le mandat de forage devrait être donné à un autre sous-traitant.

Proposé par la conseillère Mona Beaulac
Appuyé par le conseiller Pierre Le Blanc

Que ce conseil octroi à « LABO Montérégie inc » le contrat pour l'étude géotechnique et la caractérisation des sols pour le projet de remplacement de la prise d'eau brute selon leur offre de service GÉO-21-11-01, et ce, au montant de 46 200 \$, plus les taxes applicables.

« Je, directeur général de la ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

21-11-375

Octroi du contrat de forage sur barge pour l'étude géotechnique et la caractérisation des sols – Prise d'eau brute

Considérant que la Ville souhaite réaliser le remplacement de la conduite de la prise d'eau brute à son usine de filtration située à Saint-Armand (secteur Philipsburg) ;

Considérant que pour permettre de faire les plans et devis de soumission, une étude géotechnique et la caractérisation des sols sont nécessaires ;

Considérant que pour faire l'étude géotechnique et la caractérisation des sols de ce projet, trois (3) forages sont requis. Un forage aura lieu au bord de la rive et les deux (2) autres directement dans la Baie Missisquoi (près de l'usine de filtration) ;

Considérant que si les travaux de forage ne sont pas faits en période hivernale, ces derniers devront être faits à partir d'une barge ;

Considérant que ce type de travail est de nature très spécialisée et que la Ville a demandé une offre de service à FORAGE ANDRÉ ROY inc. ;

21-11-375
(suite)

Considérant que FORAGE ANDRÉ ROY inc a déposé une estimation des coûts d'un montant de 37 315\$, plus les taxes applicables.

Proposé par le conseiller Pierre Le Blanc
Appuyé par le conseiller Yves Gnocchini

Que ce conseil octroi à « FORAGE ANDRÉ ROY inc » le contrat pour le forage sur barge pour l'étude géotechnique et la caractérisation des sols pour le projet de remplacement de la prise d'eau brute selon l'estimation des coûts datée du 10 novembre 2021, et ce, au montant de 37 315\$, plus les taxes applicables.

« Je, directeur général de la ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

21-11-376

Entente avec la Municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge – Matières résiduelles 2022

Considérant qu'une entente intermunicipale relative à la collecte et au transport des matières résiduelles a été signée avec la Municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge, le 9 décembre 2020 ;

Considérant que la Municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge a informé la Ville qu'elle désire faire des changements dans la fréquence et le nombre de ses collectes pour l'année 2022 ;

Considérant qu'il est donc nécessaire de rédiger une nouvelle entente entre les parties afin de faire les modifications requises à cet effet.

Proposé par le conseiller Daniel Audette
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Tougas-Dupuis

Que ce conseil autorise le maire et le directeur général à signer l'entente intermunicipale de fourniture de service pour la collecte et le transport de matières résiduelles avec la Municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge.

ADOPTÉE

La conseillère Marie-Josée Lamothe se retire de la séance à 17h40 pour cause de conflit d'intérêts possible.

21-11-377

Octroi de contrats – Déneigement des stationnements et transport de la neige pour l'hiver 2021-2022

Considérant que la Ville doit s'assurer le déneigement des différents stationnements municipaux sur son territoire ;

Considérant que des ententes ont été conclues de gré à gré auprès d'entreprises pour le déneigement des stationnements et du transport de la neige.

Proposé par le conseiller Daniel Audette
Appuyé par la conseillère Mona Beaulac

Que ce conseil autorise les ententes auprès des entreprises suivantes pour le déneigement des emplacements leur étant attribués :

- J.A. Beaudoin Construction ltée, stationnements du Centre communautaire Georges-Perron et le stationnement municipal en arrière des marchands au nord de la rue Principale.

21-11-377
(suite)

- Madame Lacey Gilman, stationnement de la caserne des pompiers, 226 rue Rivière.
- 9248-7420 Québec Inc. (Marco Macaluso), stationnement en face de l'église Saint-Damien.
- Les Entreprises Normandin Enr Senc, stationnement sur la rue Principale, en face du restaurant Barry.
- Monsieur Brian Bourdeau, stationnements de l'aréna, de la Place de L'Estrie, et de la Place publique du parc du Docteur Adrien-Tougas.

Que ce conseil ait pris entente de gré à gré auprès de Marc Chevalier, J.A. Beaudoin Construction, Lamothe Énergie Inc., André Gagnon, Brian Bourdeau et Les Entreprises Denexco inc., et ce, pour le transport de la neige pour l'hiver 2021-2022.

Que ce conseil accepte les taux horaires déposés pour le déneigement et le transport de la neige pour la saison 2021-2022.

Que ce conseil autorise le maire et le directeur général à signer les ententes avec chacun des fournisseurs à cet effet.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

La conseillère Marie-Josée Lamothe rejoint la séance en cours à 19h42.

N.M.

Une seconde période de questions a été tenue telle que requise par la loi.

L'ordre du jour de la séance a été publié jeudi 25 novembre sur le site internet de la Ville et ce, tel que requis par la loi. Aucune question n'a été reçue.

Un citoyen se questionne sur les raisons de l'intervention policière de la semaine dernière sur le territoire de la Ville.

Concernant la reconstruction du pont Frelish, quelle sera la voie de contournement des camions lourds.

Il fait aussi part au conseil du problème de vitesse sur la rue Fortin.

21-11-378

Levée de la séance

Proposé par la conseillère Marie-Josée Lamothe
Appuyé par la conseillère Mona Beaulac

Que la séance soit levée à 17h55.

ADOPTÉE

Claude Dubois, Maire

Richard Joyal, Directeur général et secrétaire-trésorier